PLAN AVIRON DE NANTES
2009 - 2012

La Ville de Nantes,

La Fédération Française des Sociétés d'Aviron

et les Associations sportives aviron affiliées à la F.F.S.A.

☐ **s'appuyant**

- sur l'intérêt de la population nantaise pour les sports nautiques,
  et
- sur le constat d'une dynamique associative et sportive forte,

☐ **S'ENGAGENT**

activement et conjointement,

☐ **A DEVELOPPER**

les possibilités de pratiques nautiques aviron pour l'ensemble de la population nantaise intéressée dans le cadre d'un projet global commun à l'ensemble des acteurs locaux concernés par l'aviron et formalisant les bases d'un partenariat tripartite entre les clubs,
la Fédération et la municipalité.

Les grandes orientations retenues par ce plan, après consultation des différents partenaires, sont au nombre de cinq :

. L'Aviron de Loisirs
. L'Aviron de haut niveau,
. L'Aviron de compétition,
. L'Aviron scolaire et universitaire,
. Les manifestations et la promotion des activités.

L'ensemble de ces orientations fait l'objet d'un projet, rassemblant les forces des associations concernées par sa mise en œuvre, et s'appuie sur les moyens suivants :

. La sécurité des activités,
. L'emploi et la formation des cadres nautiques,
. Les équipements nautiques.

Ce programme détermine pour chacune de ces orientations, les objectifs recherchés, les moyens de mise en œuvre, les ressources à mobiliser, les critères de réussite et les stratégies d'engagement des partenaires.

La stratégie d'engagement financier de la Ville prend appui sur 3 principes :

➔ la progressivité de l'engagement :
au fur et à mesure du bilan positif de réalisation du contrat d'objectifs,

➔la responsabilisation des acteurs :
qui sont tous impliqués financièrement dans chacune des actions retenues,

➔la contractualisation des partenaires :
qui s'engagent ainsi dans une politique de développement durable et visent la pérennité de ses effets sur les structures locales.

AVIRON DE LOISIRS

☐ OBJECTIF GENERAL :

Proposer des formules de découverte, d'initiation et de pratique de loisirs non compétitifs adaptées aux différents types de publics.

Critères de réussite :

- Augmentation du nombre d'initiés relevant de ces types de publics.

Les atouts et carences de l'orientation :

Atouts :

La proximité et la visibilité des pratiques constituent des atouts forts pour le développement des pratiques.

Les activités bénéficient d'un cadre de pratique favorable compte tenu de l'environnement privilégié de la Vallée de l'Erdre, classée " Grand Site National ".

Carences :

La marge de développement, en terme de disponibilité des créneaux, d'équipements et de superficie du plan d'eau est relativement restreinte.

☐ OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A - OBJECTIFS DE PROCESSUS :

- Développer les possibilités d'accueil en week-end ainsi que sur des horaires adaptés aux populations actives (soirées, 12 h/14 h) sur une large période de mai à octobre,
- Proposer des formules d'accueil variées : accueils de groupes, sorties libres surveillées et enseignement individualisé,
- Organisation d'évènements promotionnels non compétitifs de type : journées portes ouvertes, fête de l'aviron, spectacles nautiques,
- Engager des modules de formation à l'accueil des différents types de publics visés.

B - OBJECTIFS DE RESULTATS :

- Initier un minimum de 200 personnes nouvelles par an,
- Accroître le volume annuel de délivrance des " Cartes Découvertes " de la F.F.S.A.

☐ MODE D'EMPLOI :

A - PUBLICS CONCERNES :

Les individuels, les groupes, les personnes du 3ème âge et les personnes économiquement ou socialement en difficulté et non motivées par une pratique compétitive.

B - STRUCTURES D'ACCUEIL :

Clubs existants : Centre Nautique Léo Lagrange (CNLL), Cercle de l'Aviron de Nantes (CAN), Université Nantes Aviron (UNA).

C - PERIODE D'ACTIVITE :

Les week-ends et la semaine en soirée du printemps à l'automne.

☐ RESSOURCES A MOBILISER :

A - STRUCTURES D'ACCUEIL :

- locaux adaptés au nombre de pratiquants,
- matériel nautique d'initiation.

B – ACCUEIL DES USAGERS :

- Réalisation d'un document d'information clair et attrayant tenant compte des motivations des publics et niveaux de pratiques à destination du public.
- Renforcement des permanences d'accueil information et inscription.

☐ MOYENS FINANCIERS A ENGAGER :

AVIRON DE LOISIRS	2009	2010	2011	2012
Structures d'accueil	Cf. Chapitre relatif aux équipements immobiliers.			
Equipements nautiques	Cf. Chapitre relatif aux équipements nautiques.			
Accueil des usagers	Cf. Chapitres concernant les emplois et formations.			

AVIRON DE HAUT NIVEAU

OBJECTIF GENERAL :

Assurer la représentation nantaise aux Jeux Olympiques 2012.

Faire accéder au plus haut niveau le maximum de coureurs nantais et les y maintenir tout en assurant la relève.

OBJECTIFS DE RESULTATS :

- Augmenter le nombre d'athlètes classés sur les listes nationales de haut niveau (élite, sénior et jeunes), actuellement au nombre de 9 (réf. Bilan 2008).

- Augmenter le nombre des espoirs nationaux, actuellement au nombre de 9 (réf. Bilan 2008).

- Augmenter le nombre de coureurs nantais participant aux compétitions ouvrant l'accès au classement sur les listes de haut-niveau et améliorer le niveau moyen de leurs résultats sportifs :
  . Championnats du Monde, Championnats d'Europe (podiums et classements dans la 1ère moitié),
  . Championnats de France : podiums.

- Elévation du positionnement des clubs au classement national des clubs de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron en 1ère Division.

APPORTS FINANCIERS SOUHAITES DE LA VILLE

Aides de base aux Clubs :

Aide par athlète haut niveau (élite, senior, jeune)	:	720 €
Aide par athlète espoir national	:	380 €

Classement National des Clubs :

1ère Division (dans les 10 premiers)	:	5 000 €

Aides à la performance :

Titres Internationaux (Podium)	:	500 €
Championnats Internationaux (1ère moitié)	:	250 €
Championnats de France (podium)	:	150 €

Matériels nautiques : *Intégrés dans les aides de bases*

PLAN DE PROGRESSION PREVISIONNEL DES RESULTATS SPORTIFS :

Listes Haut Niveau	2009	2010	2011	2012
Haut Niveau	9	10	11	12
Espoir National	9	10	11	12

Classement National	2009	2010	2011	2012
1ère Division (dans les 10 premiers)	CAN	CAN	CAN	CAN

Palmarès	2009	2010	2011	2012
Titres Internationaux (Podium)	4	5	6	7
Championnats Internationaux (1ère moitié)	6	12	18	24
Championnats de France (podiums)	7	17	27	37

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL VILLE : Si conforme au Plan de Progression

Subventions de Fonctionnement :	2009	2010	2011	2012
Totaux (hors OMS)	**19 600 €**	**24 350 €**	**29 100 €**	**34 190 €**

(NB - Coûts rameurs communiqués par les Clubs).

AVIRON DE COMPETITION

OBJECTIF GENERAL :

Faire découvrir, puis pratiquer régulièrement la compétition au plus grand nombre de jeunes nantais, préalablement initiés dans le cadre scolaire ou en école d'aviron.

Critères de réussite :

Augmentation du nombre de coureurs inscrits en compétition et participants régulièrement aux épreuves fédérales du niveau régional au niveau national.

Augmentation du volume et de la qualité des programmes d'entraînement et de compétition.

OBJECTIFS DE RESULTATS

- Augmentation du nombre de coureurs inscrits en école de sport et résidant en priorité à Nantes,
- Optimisation du potentiel d'accueil développé sur les précédents programmes (flottes),
- Augmentation du volume et de la qualité des entraînements (minimum 25 entraînements sur l'eau et 15 à terre),
- Augmentation du nombre de participants nantais aux compétitions du niveau régional au niveau national (liste nominative avalisée par la Ligue).
- Augmentation du nombre d'entraîneurs fédéraux engagés de manière régulière dans l'encadrement des activités (engagement sur 2 ans et réf. Listes F.F.S.A.).

MODE D'EMPLOI "Ecole de Sport"

- ***Publics concernés :***
tous les jeunes initiés nantais de 8 à 25 ans qui sont motivés par la compétition.

- Périodes d'activité :
les mercredis et week-ends au printemps et à l'automne, ainsi qu'en stages lors des vacances scolaires.

RESSOURCES A MOBILISER

- matériel nautique de compétition,
- matériel de transport,
- éduateurs et entraîneurs diplômés de la F.F.S.A. et engagés sur du moyen long terme auprès des jeunes.

APPORTS FINANCIERS SOUHAITES DE LA VILLE

Aide par coureur engagé dans des compétitions		
- de niveau national :	:	60 €
- de niveau régional	:	30 €
Aide par animateurs et entraîneurs fédéraux	:	250 €
Classement sportif des clubs (masculin, féminin et jeunes)	:	25 €
Participation à la Coupe de France	:	46 €
Matériel nautique :		*cf. Chapitre Investissements nautiques*

PLAN DE PROGRESSION PREVISIONNEL DES RESULTATS SPORTIFS :

Compétition	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
Coureurs engagés dans des compétitions nationales ou régionales	253	285	315	349
Entraîneurs fédéraux	53	56	59	62
Classement sportif des clubs	402	492	585	672
Participation Coupe de France	39	42	46	48

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL VILLE : Si conforme au Plan de Progression

Subventions	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
Totaux (hors OMS)	**35 894 €**	**40 642 €**	**45 261 €**	**49 868 €**

AVIRON SCOLAIRE
AVIRON UNIVERSITAIRE

OBJECTIF GENERAL :

- Faire découvrir et pratiquer régulièrement l'aviron au plus grand nombre de jeunes nantais préalablement initiés dans le cadre scolaire *(secondaire et universitaire).*
- Favoriser l'accès à la pratique sportive volontaire dans le cadre de l'U.N.S.S., du temps périscolaire et extrascolaire des jeunes des collèges nantais.

OBJECTIFS DE RESULTATS :

- Augmentation du nombre d'élèves *(secondaires et étudiants)* de classes et d'établissements nantais impliqués dans une activité volontaire au sein des clubs,
- Mise en place de cycles d'activités de durée suffisante pour développer des acquis.
  Allongement des cycles d'activités scolaires par l'augmentation du nombre de séances d'activité par classe *(tendre vers 10 à 12 séances*),
  8 enseignants engagés annuellement dans une formation pédagogique et technique de l'aviron,
- Augmentation du nombre des passages d'une découverte en milieu scolaire *(et universitaire)* à une pratique régulière en association scolaire et en clubs.

APPORTS FINANCIERS SOUHAITES DE LA VILLE

Aide par licence scolaire (collèges/lycées)	:	5 €
Aide par universitaire :	:	5 €
Aide par pratiquant U.N.S.S.	:	9 €
Aide au formations des professeurs d'E.P.S.	:	135 €
Matériel nautique :		cf. Chapitre Investissements nautiques

PLAN DE PROGRESSION PREVISIONNEL DES RESULTATS DE L'ORIENTATION :

Compétition	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
Scolaires collèges/lycées et Universitaires	1 763	2 223	2 363	2 463
U.N.S.S. / pratiques clubs	254	269	284	299
Formations professeurs E.P.S.	8	8	8	8

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL VILLE : Si conforme au Plan de Progression

Subventions	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
Totaux (hors OMS)	**11 828 €**	**14 171 €**	**14 978 €**	**15 593 €**

MANIFESTATIONS ET PROMOTION

OBJECTIF GENERAL :

Organiser les manifestations locales présentant un caractère d'animation et de promotion des activités et de la dynamique locale des clubs nantais, conformément au prévisionnel arrêté avec la Ville.

Elaborer et mettre en place un plan de communication visant à faire connaître et promouvoir la dynamique sportive des pratiques proposées par les clubs.

OBJECTIFS DE RESULTATS

- Maintenir l'organisation régulière des manifestations inscrites au prévisionnel ci-après.

- Développement d'une communication événementielle performante.

- Renforcement de l'attractivité des manifestations.

APPORTS FINANCIERS SOUHAITES DE LA VILLE

MANIFESTATIONS	2009	2010	2011	2012
Régataiades	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Coupe des Collèges	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Entre deux Rivières	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Nouvelle Opération : Défi Loire	20 000€	10 000 € (*)	10 000 € (*)	10 000 € (*)
Communication	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Total	**38 000 €**	**28 000 €**	**28 000 €**	**28 000 €**

La contribution de la Ville pour toute nouvelle manifestation devra faire l'objet d'un accord préalable de la part de la municipalité et à printemps de N-1.

(*) – Sous réserve du bilan de l'édition 2009.

EMPLOIS ET FORMATION DES CADRES NAUTIQUES

OBJECTIF GENERAL :

Privilégier les actions de structuration qui permettent aux clubs de pérenniser leur fonctionnement et d'assurer la bonne articulation de ses activités.

Il s'agit notamment de la pérennisation des 7 emplois de cadres nautiques co-financés depuis 2000.

Base de financement de la municipalité est égale à 30 % d'un coût annuel moyen d'un temps plein,
Fixé à 30 000 €.

APPORTS FINANCIERS SOUHAITES DE LA VILLE

EMPLOIS FORMATIONS	2005	2006	2007	2008
Contribution pour 8 emplois (EquivalentTemps plein)	72 000 €	72 000 €	72 000 €	72 000 €
Formations	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
TOTAL	**73 500 €**	**73 500 €**	**73 500 €**	**73 500 €**

LES EQUIPEMENTS NAUTIQUES

OBJECTIF GENERAL :

Optimiser le potentiel d'accueil développé sur les précédents programmes (supports nautiques) par un programme coordonné d'aides à l'acquisition et au renouvellement des matériels nautiques des clubs.

Poursuivre le renouvellement régulier des moyens de sécurité sur l'eau. .

OBJECTIFS OPERATIONNELS:

Chaque Club établira un schéma de financement et de renouvellement de ses équipements nautiques et équipements de préparation physique.

Sont concernés par ce chapitre :
- les matériels nautiques de rivière,
- les matériels de sécurité nautiques sur l'eau,
- les matériels de préparation physique.

APPORTS FINANCIERS SOUHAITES DE LA VILLE :

La base des financements de la municipalité est égale à 30 % des investissements moyens constatés sur le précédent dispositif partenarial.

	2009	**2010**	**2011**	**2012**
Equipement et renouvellement des Flottes	26 612 €	26 612 €	26 612 €	26 612 €
Equipements de sécurité sur l'eau	1 752 €	1 752 €	1 752 €	1 752 €
Total	28 364 €	28 364 €	28 364 €	28 364 €

LES MOYENS FINANCIERS

REPARTITION DES BUDGETS DE LA VILLE :

– Si conformité avec les plans de progression de chaque orientation.

1 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
Subventions O.M.S.	41 870 €	41 870 €	41 870 €	41 870 €
Aviron de Haut Niveau	19 600 €	24 350 €	29 100 €	34 190 €
Aviron de compétition	35 894 €	40 642 €	45 261 €	49 868 €
Aviron Scolaire	11 828 €	14 678 €	14 978 €	15 593 €
Emplois et Formation	73 500 €	73 500 €	73 500 €	73 500 €
Frais de Fonctionnement et enveloppe complémentaire pour les projets individualisés des clubs	21 900 €	21 900 €	21 900 €	21 900 €
SOUS TOTAL	**204 592 €**	**216 433 €**	**226 609 €**	**236 921 €**

2 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
Equipements Nautiques et de sécurité	28 364 €	28 364 €	28 364 €	28 364 €
SOUS TOTAL	**28 364 €**	**28 364 €**	**28 364 €**	**28 364 €**

3 – MANIFESTATIONS / PROMOTION	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
Manifestations/Promotion Communication	38 000 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €
SOUS TOTAL	**38 000 €**	**28 000 €**	**28 000 €**	**28 000 €**

4 - TOTAL GENERAL	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
	270 956 €	**272 797 €**	**282 973 €**	**293 285 €**

➔ STRATEGIE D'ENGAGEMENT FINANCIER

Il y a lieu de devoir rendre compte de l'utilisation des aides publiques.
C'est pourquoi, le schéma de financement propose une "montée en charge" progressive au fur et à mesure de l'atteinte des objectifs, lesquels seront évalués d'année en année.

Par ailleurs, il y a aussi lieu de responsabiliser les acteurs de la mise en œuvre du projet.
C'est pourquoi, chaque action devra être cofinancée (aides individualisées, emplois, formations, investissements, sécurité…).

Ainsi, les acteurs auront à cœur de gérer ces moyens avec parcimonie et dans un souci d'efficacité optimale, parce que financièrement impliqués.

Enfin, il y a lieu de s'assurer de la meilleure répartition des aides individualisées aux Clubs. C'est pourquoi, elles devront tenir compte de leur niveau de réalisation individuelle et conformément aux critères de réalisation retenus.

Enfin les états des lieux et palmarès non conformes aux critères définis dans le cadre du programme seront considérés comme nuls et ne donneront lieux à aucun versement au titre de l'orientation considérée.

Le présent "PLAN AVIRON » établi pour quatre ans et ses avenants annuels qui permettent d'effectuer toutes régulations nécessaires à l'amélioration des résultats, font l'objet d'une signature de la Ville de Nantes, de l'ensemble des associations voile locales, de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron et de l'Office Municipal des Sports.